Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur la demande d'autorisation de construction pour la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Lise Grenier et Robert Vallée

Date: 2026-01-08

Rebonjour

Merci de bien vouloir partager notre mémoire et y ajouter un document que j'ai oublié dans l'envoi précédent.

Merci
Bonne journée
Sébastien Roy
Sophie Bilodeau

Attachement N°1

LE RÉFÉRENDUM DE LA HONTE!!!
Douze longues années plus tard?

À la suite de la tragédie, dans les semaines qui ont suivi, les méganticois se sont réunis au Musicafé d'été. Mais pas juste les méganticois, tous les gens des villages environnants venaient nous supporter, nous réconforter. Des gens de régions lointaines venaient constater sur place l'énorme cratère laissé par le train meurtrier du 6 juillet 2013.

Nous étions tous unis, gens d'ici et d'ailleurs, dans un même projet qui nous rassemblait, SORTIR LE TRAIN DU CENTRE VILLE. Nous avons dû trouver la force de nous relever malgré la peine immense que nous ressentions, le courage de nous rebâtir malgré les ambuches, les démolitions et les départs par centaines de nos concitoyens dépassés par les émotions ou anéantis par la perte de leur commerce.

Nous avons trouvé la force de redonner à Lac-Mégantic de la couleur, de la lumière et de la faire rayonner au delà des limites de la MRC. Mais l'obscurité persiste car le train circule toujours au centre ville. Maintenant, pour que nos 47+ disparus n'aient pas été

sacrifés en vain, nous devons la rendre sécuritaire et pour y arriver nous devons sortir le train du centre ville.

Dans les années qui ont suivis, la voie de contournement était une nécessité pour tous. Gens d'ici ou d'ailleurs nous regardions tous dans la même direction. L'attente était longue et interminable, mais nous souhaitions tous la même chose. Un référendum n'était pas nécessaire pour sonder la volonté de la population de la MRC.

Le consensus était évident. Rien ne supposait une opposition de part et d'autres. Le gros bon sens, le respect des victimes, la sécurité des méganticois et la possibilité que la ville puisse s'épanouir et revivre à nouveau semblait aller de soit avec le projet de voie de contournement. Et, voilà qu'enfin, le projet tant attendu et espéré de tous voyait le jour. L'espoir renaissante nous permettait d'envisager un avenir meilleur et un sentiment de justice se pointait à l'horizon pour nous et pour tous ceux qui nous ont quitté.

Malheureusement l'enthousiasme qui a suivi l'annonce du projet fût de courte durée. Aussitôt les détails du projet annoncés, le tracé déterminé, des citoyens qui au départ pour la plupart étaient en faveur du projet, ont commencé à partager leur mécontentement. Certaines personnes directement impactées par le tracé se sont ralliées et formé la CVC "coalition des victimes collatérales". Un monstre était né. Des avocats se sont impliqués, la campagne de peur s'est enclanchée.

Comme dans tout projet d'envergure, des expropriations étaient nécessaires, des familles devraient quitter leur maison, d'autres verront leurs terres amputées. Certains citoyens verraient leur bien saisi en totalité ou en parti moyennant un montant d'argent substentiel et ce pour le bien commun d'une communauté toute entière et le développement d'une ville centre dont CHACUNE DES MUNICIPALITÉS LIMITHROPES ET LEURS CITOYENS PROFITENT LARGEMENT.

Douze ans plus tard, des centaines de citoyens anéantis par la tragédie ou inquiets d'un autre déraillement ont quitté la ville. D'autres sont décédés depuis tout ce temps. Tous ces gens souhaitaient ou souhaitent encore, pour ceux qui sont toujours vivants, voir se réaliser le projet de voie de contournement et peut-être revenir à Lac-Mégantic un jour. Mais voyez-vous, ils nous ont quitté ou ont atteint un âge avancé.

Et voilà que des gens de l'extérieur ont pris leurs places et sont venus s'installer chez nous, des gens d'autres régions ou de Montréal, des retraités entre autres qui viennent profiter de notre lac, de nos commerces, de notre beau coin de pays. Des travailleurs aussi venus s'installer avec leur famille.

Parmi ceux-ci, certains se sont donné comme mission de faire dérailler le projet en s'impliquant effrontément dans le camp du NON. On vous accueuille chez nous, ne

serait-il pas bienvenue de votre part de ne pas vous braquer contre une partie de la population toujours fragilisée qui tente désespérément de se relever?D'autres sont indifférents ou bien ils ont été influencés par le clan du NON et leur campagne de peur et de désinformation, n'étant pas impliqués émotionnellement puisque n'ayant pas vécu la tragédie comme nous l'avons vécue, ils sont pour plusieurs indifférents.

Les municipalités de Nantes et Frontenac se sont mise à nourrir une campagne de peur concernant la nappe phréatique au lieu d'informer adéquatement les citoyens des moyens d'atténuation et de prévention. Justifiant leurs agissement par le fait que les citoyens impactés n'étaient pas indemnisés adéquatement.
et exibant un montant faramineux de 1 milliard de dollars et sorti de nulle part pour le coût des travaux de construction de la voie de contournement. Leur prétention va jusqu'à affirmer dans le journal Le Devoir... « Avec tout ce qui est sorti des analyses sur l'eau potable, sur les milieux humides, je pense que les gens ne veulent plus de voie de contournement. Ça n'a jamais été socialement acceptable parce que ça nous a été imposé. L'acceptabilité sociale n'est plus là, même à Mégantic. ». Mais leurs prétentions ne s'arrêtent pas là puisqu'ils poussent la note jusqu'à affirmer que 92,5 % de la population de Frontenac aurait voté contre lors d'un référendum. Affirmation qui a été vérifiée et qui s'est avérée fausse.

Au printemps 2024, un inventaire des milieux humides de la région a été réalisé, en vue d'évaluer la superficie des milieux humides touchés par le projet et d'estimer le montant à verser au Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État du gouvernement du Québec. Frontenac souhaiterait d'ailleurs que l'argent soit plutôt versé aux municipalités affectées. On peut facilement constater ici que Frontenanc et Nantes ne sont motivé que par le gain financier et que les milieux humides quoi qu'ils peuvent prétendre ils ne s'en soucient guère. « Le nombre de propriétaires qui ont déjà accepté l'offre d'indemnisation leur ayant été transmise continue d'évoluer et, en date du 18 octobre 2024, 32 offres sur 42 avaient été acceptées et signées », a confirmé un porte-parole de Services publics et Approvisionnement Canada. (propos tirés d'un article publiée et mis à jour le 21 oct 2024 par "Le Devoir")

Dans un autre article daté du 19 décembre 2025, dans le journal local l'Écho, le maire de Nantes affirme que la municipalité de Nantes est d'accord avec le tracé car il n'a presque pas d'impact sur les personnes, pas d'expropriation de maison, seulement sur des terrains et ce qu'il revendique c'est que ces gens là soient dédommagés à la juste valeur marchande de leur terrain et que la municipalité soit dédommagée pour la perte de taxes. Il renchérit en disant qu'ils n'ont jamais parlé de la sécurité ou que ça serait plus dangeureux qu'avant. Le maire de Nantes semble parler des 2 côtés de la bouche et adapter son discours selon son humeur du moment.

Pourquoi un référendum maintenant alors que la population s'est transformée au fil du

temps et des événements? Devrions-nous abdiquer devant seulement un petit groupe de personnes qui a de tout évidence eu beaucoup trop de temps et d'années depuis l'annonce du projet pour convaincre une partie de la population à grands coups de propagandes et de théories du complot, d'un désastre écologique (hypothétique et niant toutes mesures d'atténuation et de prévention) que pourrait provoquer la construction de la voie de contournement. Pourquoi devrions-nous porter attention aux dires du maire de Nantes? Des personnes intimidantes, qui partagent un narratif commun dans le but de faire peur. Des personnes qui ont créé un monstre dans le but de faire échouer un projet qui se voulait rassembleur et qui aurait pu unifier les municipalités de Nantes, Frontenac et Lac-Mégantic. Et tout ça parce que ça passe dans leur cour. Des opposants à la voie de contournement qui profite de la période de questions à la réunion du conseil municipale de Lac-Mégantic du 21 février 2023 pour faire ce qu'ils font de mieux, de l'intimidation? Qui en rajoute lors de la consultation publique et qui en manque d'arguments ils deviennent odieux. Ils ont fait pareil lors de la rencontre d'informations tenue à l'OTJ. Question d'argent? Certainement. Le bien commun? On s'en fou carrément!

La zizannie s'est installée, la discorde, un climat toxique règne maintenant chez nous. Grâce à qui? Pas besoin de les nommer, on les connait tous via les réseaux sociaux, les jugements de cour et la décision de la ministre Helena Jaczek, document qu'on peut trouver en ligne.

https://tc.canada.ca/fr/transport-ferroviaire/voie-contournement-ferroviaire-lac-megantic/decision-ministre-enonce-motifs

Et dernièrement, lors de la consultation publique on a pu voir leurs vrais visages. Le visage de la colère, de la frustration, peut-être de la détresse aussi qui risque d'entraîner des comportements déraisonnables. On a vu aussi de la haine exprimé ce jour là à l'égard de la mairesse. Après les insultes répétives envers elle sur les réseaux sociaux, et même lors des réunions du conseil, maintenant les menaces. Certains laissent même entendre qu'elle mérite ce qui lui arrive. On en est rendu là malheureusement à Lac-Mégantic!

Les citoyens n'osent plus se prononcer et les commerçants encore moins. Que tu sois pour ou contre vaut mieux garder ton opinion pour toi. Question de rentabilité et de gros bons sens. Vaut mieux se taire que de mettre à risque son chiffre d'affaires.

Je ne peux m'empêcher aussi de penser à Rita Boulanger et Raymond Savoie qui ont dû quitter leur maison dans le froid et la neige juste avant que le huissier ne vienne cadenasser leur maison. Encouragés à tenir tête au gouvernement jusqu'au dernier jour, à résister à la loi sur l'expropriation, exploités par des avocats, on leurs a laissé croire qu'ils pourraient être plus fort que la police et demeurer en place. Malheureusement un

juge a tôt fait de leurs rappeler que la loi c'est la loi.

Qui doit payer pour ce départ cahoteux devant les caméras, avec comme seul suport un petit nombre d'amis ou membre de la CVC venus les aider à déménager? Eux seuls se retrouvent à dormir dans une chambre d'hôtel, personne pour les héberger, pour soigner leurs vaches. Même pas de Go fundme?

Y a t-il déjà eu au Canada quelqu'un quelque part qui a réussi à résister à la loi sur l'expropriation???

C'est d'une tristesse incroyable et je comprends leur détresse. Qui est responsable de ce qui leurs arrive? Pendant plus de 2 ans, Il n'y a jamais eu personne autour d'eux pour leurs faire entendre raison? De la famille, des amis? Un avocat? Les voilà abandonnés à leur sort.
C'est quand même incroyable car quoi que vous en pensiez, ce n'est pas un simple citoyen ou un petit groupe de personnes enragées qui peut prétendre faire changer les lois.

Je vous invite à lire cet article. Fin de la bataille judiciaire contre le prolongement de l'autoroute 73
https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/675194/autoroute73-prolongement-bataille-judiciaire-couple-defaite

Rita et Raymond ont payé cher leur entêtement. J'espère sincèrement que leur sacrifice et toutes ses années d'angoisse qu'ils ont vécues aura une juste fin avec la voie de contournement et qu'ils n'auront pas été sacrifiés pour rien.

Alors voilà, le triste constat auxquel nous devons faire face maintenant...

Nous avons vécu la tragédie, nous avons vécu la démolition de notre centre ville, en colère, déçus, tout nous semblait injuste. Nous avons manifesté, nous étions le Carré Bleu. Nous avons passé des jours entiers à raconter à tous les touristes qui voulaient bien l'entendre, notre histoire et celle des méganticois injustement dépouillés de leurs repères, de leurs habitudes, de leur vie et surtout à raconter l'histoire tragique que nous avions vécue. Partout où nous allions, chaque fois que nous mentionnions que nous étionsde de Lac-Mégantic on nous demandait..." Étiez-vous là dans la nuit du 6 juillet ?" Racontez-nous! Encore aujourd'hui on nous pose la question.

Ne nous abandonnez pas, s'il vous plait, rendez-nous justice.
Maintenant c'est le temps de se souvenir, de s'entraider et d'aller de l'avant, d'apprécier ce que la vie nous offre chaque jour car rien n'est acquis dans la vie, même pas la vie. Sacrifier sa maison, un bout de terrain, c'est rien quand on a la chance de pouvoir se

lever chaque matin et dire merci la vie. Malheureusement 47 de nos proches n'auront jamais de maison ou de terre à la campagne, car ils n'ont plus de vie. N'attendons pas une nouvelle tragédie, disons oui à la vie.

Sébastien Roy
Sophie Bilodeau

Le Carré Bleu Lac-Mégantic · S'abonner
18 juillet 2019 ·

La Ville de Lac-Mégantic utilise les 3 marches du Carré Bleu pour justifier la mobilisation citoyenne pour la voie de contournement sans nous nommer!... **Afficher plus**

Principales manifestations d'une population en faveur d'une voie de contournement

17 juillet 2013	Pétition de 3665 signatures, dont 26 médecins pratiquants à Lac-Mégantic POUR la voie de contournement ferroviaire
22 mars 2014	Manifestation silencieuse de 100 personnes qui exigent une voie de contournement ferroviaire...
27 avril 2014	Manifestation avec casseroles – 40 à 60 personnes appuient une voie de contournement ferroviaire
4 décembre 2014	Création du comité de vigilance ferroviaire impliquant des citoyens
27 février 2015	Création de Sécurail(un comité composé de deux citoyens qui travaillent à surveiller les opérations ferroviaires)
4 juillet 2015	Manifestation contre le retour du pétrole à LM
Juillet 2015	Claude Grenier, photographe, publie une photo-choc «47 raisons d'exiger la voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic»
Juillet 2015	Le groupe de citoyens, la Coalition des citoyens engagés pour la sécurité ferroviaire commande une inspection indépendante du rail par Jacques Vandersleyen
1er septembre 2015	La Coalition des citoyens et d'organismes engagés pour sécurité ferroviaire voit le jour et lance une pétition demandant que la Ville intervienne rapidement afin de demander une ordonnance d'injonction interlocutoire exigeant l'arrêt immédiat du transport de produits dangereux sur la voie ferrée traversant Lac-Mégantic, tant que la Central Maine and Quebec (CMQ) Railway ne l'aura pas complètement réparée et qu'elle soit enfin sécuritaire
10 octobre 2015	Grande Marche de 1000 personnes contre le transport du pétrole et des matières dangereuses et pour une voie de contournement
26 avril 2016	Visite à Lac-Mégantic du ministre Garneau devant 200 personnes